



A retenir

BLACK-ROT

Les symptômes s'extériorisent et de nouvelles contaminations sont attendues. Le stade de sensibilité des grappes est en cours, soyez très vigilants.

MILDIU

Les extériorisations des contaminations des orages des 3 et 4 juin commencent à être observées ainsi que les premières sorties sur grappes. En cas de conditions humides, attention aux repiquages.

OIDIUM

Des symptômes sont présents sur feuilles et grappes. Les conditions sont favorables au développement du champignon, restez vigilants.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol tend à se généraliser. Changez les capsules et les plaques engluées.

FLAVESCENCE DOREE

La période du T1 est en cours : 7 au 19 juin
T2 AB : 17 au 29 juin

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dates-d-interventions-pour-les-traitements-obligatoires-2022-a7160.html>

XYLELLA FASTIDIOSA

Aucun cas de *Xylella fastidiosa* découvert sur vigne en Occitanie à ce jour. Dans le monde, il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex*, seule sous-espèce présente en Occitanie. Plus d'informations en annexe ([focus Xylella Fastidiosa](#)).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

METEO

• Les faits marquants de la semaine écoulée

Le vignoble gersois a été moins arrosé cette semaine, avec des cumuls moyens autour de 8mm.

Si vous êtes concerné par l'épisode orageux du 3 juin merci de compléter le questionnaire disponible via ce [lien](#).

• Pour les prochains jours

De grosses chaleurs sont prévues cette semaine.

	Mer 15	Jeu 16	Ven 17	Sam 18	Dim 19	Lun 20	Mar 21
Températures	18-34	19-36	21-37	21-36	19-29	16-26	16-26
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES



Nouaison



Grains de pois

Photos CA81

Cépages	Fin floraison	Nouaison	Grains de plomb	Grains de pois	Début Fermeture de la grappe
Merlot					
Colombard					
Chardonnay					
Cabernet S.					
Ugni blanc					
Sauvignon					
Gros Manseng					
Tannat					
Baco					

Code couleur : Stade majoritaire Stade présent

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

- Situation au vignoble**

Une sortie sur grappes est observée sur les témoins non traités. Au vignoble, de nouvelles sorties sur feuilles sont apparues et les premières sorties sur grappes ont été observées.

- Modélisation (Potentiel système IFV)**

POINTS DE VIGILANCE : La modélisation est réalisée à partir de 14 points météorologiques. En aucun cas, elle ne peut refléter toute l'hétérogénéité des pluies qui ont lieu essentiellement sous forme d'orages, cette année.

De plus, la modélisation porte sur des événements contaminants pré-épidémiques et épidémiques mais ne tient pas compte du phénomène de repiquages. Ceci peut générer des pressions sur le terrain plus fortes que celles prédites par le modèle. Les cumuls énoncés ne sont donc valables que pour les parcelles indemnes de mildiou.

✓ Situation jusqu'au 13 juin (J)

	Pression mildiou		Contamination		
	Evolution	Niveau jour J	Type	Date	Extériorisation
Saint Mont					
Beaumarchés	En hausse	Faible à très faible	-	-	Aucune sortie cette semaine
Bouzon Gellenave					
Lelin Lapujolle					
Gascogne					
Ste Christie d'Armagnac	En hausse	Moyen à faible	Pré-épidémique ou épidémique selon les secteurs	8 juin	Aucune sortie cette semaine
Mauléon					
Eauze					
Courrensan					
Bezolles					
Caussens					
Fleurance					
St Puy					
Madiran					
Madiran	En hausse	Faible à très faible	-	-	Aucune sortie cette semaine
Moncaup	en baisse				
Viella					

✓ Simulation du 14 au 21 juin

	Pression mildiou		Type	Contamination			
	Evolution	Niveau J+7		Cumul nécessaire pour les parcelles indemnes	Extériorisation		
Saint Mont							
Beaumarchés	en baisse	Faible à très faible	épidémique	40 mm cumulés ou 25mm en une seule fois	aucune	aucune	
Bouzon Gellenave	En hausse				aucune	aucune	
Lelin Lapujolle	en baisse				4 juin	17 juin	
Gascogne							
Ste Christie d'Armagnac	En hausse	Faible	épidémique	40 mm ou 25 mm en une seule fois	4 juin	15 juin	
Mauléon		Moyen		4 mm	4 juin	15 juin	
Eauze		faible		40 mm ou 25 mm en une seule fois	3 et 4 juin	15 juin	
Courrensan		en baisse		faible	25 mm	8 juin	18 juin
Bezolles		En hausse		faible	25 mm	4 juin	15 juin
Fleurance		en baisse		Très faible	40 mm ou 25mm en une seule fois	aucune	aucune
Caussens		En hausse		Faible	15 mm	3 juin	16 juin
St Puy					40 mm ou 25 mm en une seule fois	8 juin	20 juin
Madiran							
Madiran	Stable	Faible à très faible	épidémique	>40 mm cumulés ou 25 mm en une fois	-	-	
Moncaup	en baisse						
Viella							

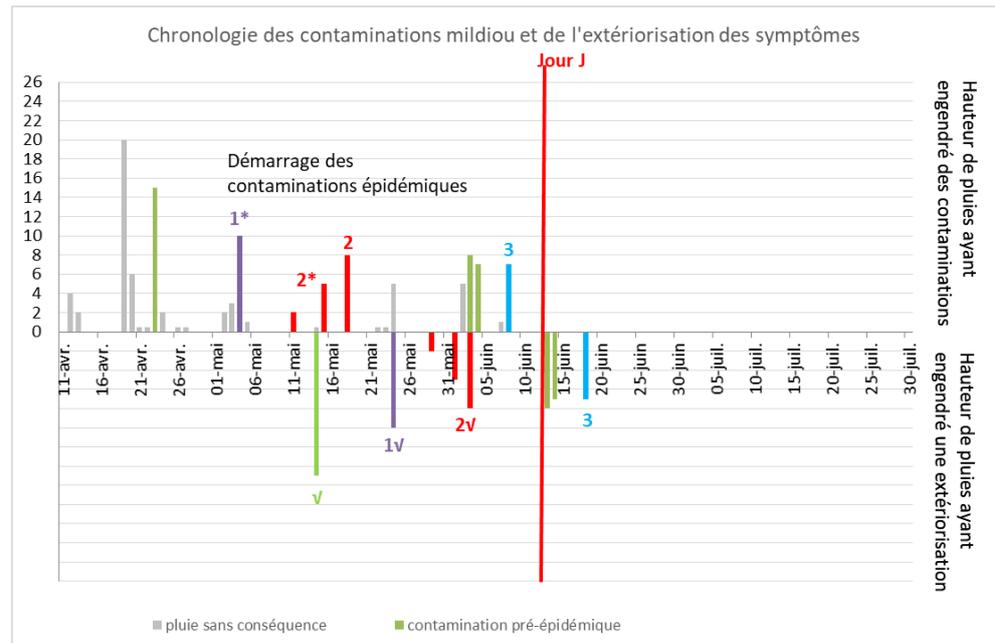
Évaluation du risque : De nouvelles contaminations ont eu lieu lors des divers orages de début juin. Surveillez vos parcelles, les sorties sont en cours.

La semaine s'annonce sèche et chaude, mais restez vigilants à tout changement de prévisions météorologiques ainsi qu'aux repiquages en présence de symptômes.

Mesures prophylactiques : L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle :

<https://ecophytopic.fr/protger/liste-des-produits-de-biocontrol>



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la Gascogne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

* contaminations très localisées

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

La nouaison est le stade de sensibilité maximal des grappes au black-rot. Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles. La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

• Situation au vignoble

Le black rot est présent sur tous les secteurs, des extériorisations liées aux orages sont attendues.

Évaluation du risque : des symptômes sont présents au vignoble.

Les orages survenus début juin ont pu engendrer des contaminations et des symptômes pourraient s'extérioriser sur les grappes dans les jours à venir.

Attention aux repiquages en cas d'humidité et de présence de symptômes.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

La sensibilité des grappes est effective jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les contaminations sont généralement visibles, 3 semaines à 1 mois après la phase de contamination.

• Situation au vignoble

Des symptômes sont apparus sur feuilles et sur grappes sur des parcelles sensibles.

Évaluation du risque : Des symptômes sont présents. Les conditions météorologiques sont favorables au champignon. Restez très vigilants !

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison,
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des risques vers de grappe et oïdium.

• Situation au vignoble

Pas de symptômes à ce jour. Suite aux orages, les dégâts de grêle sont importants et des baies ont été abimées.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour des situations spécifiques : lésions sur baies suite à la grêle, conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

La pluie abondante sur les parcelles grêlées est favorable au développement du Botrytis. La fermeture est en approche, gérez le risque avant que les grappes ne soient complètement fermées.

Mesures prophylactiques : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

- Situation au vignoble**

Début du vol. Premières femelles piégées vendredi 10 juin et premiers œufs observés lundi 13 juin.

Évaluation du risque : Le vol est en cours. Surveillez le dépôt des pontes.

Pensez à changer les capsules et les fonds englués.

Techniques alternatives : Confusion sexuelle.

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

- Situation au vignoble**

Présence hétérogène sur le vignoble, certaines parcelles ont dépassé le seuil de nuisibilité. Les 1ers symptômes sur feuilles sont signalés.

Évaluation du risque : le risque est moyen

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place



Symptômes sur feuilles – Photo Sodepac

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

- Situation au vignoble**

Des larves de stade L4 sont signalées sur le vignoble.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 7 au 19 juin	En cours
T2	en conventionnel : 14 jours après le T1 (21 juin au 3 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (17 au 29 juin)	Prochainement En cours
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet)	A définir Prochainement

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T1 afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

Des **galles phylloxériques** commencent à être visibles.

Des **thrips** sont signalés sur des parcelles situées à Bretagne d'Armagnac, Larroque sur l'Osse, Bourrouillan et Condom (Merlot et Sauvignon).

Les premiers symptômes d'**ESCA** sont signalés.

Prochain BSV, ⚡ le 21 juin ⚡

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Éts Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Focus *Xylella fastidiosa* rédigé par la DRAAF Occitanie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins technique.

FOCUS *XYLELLA FASTIDIOSA*

La bactérie *Xylella fastidiosa* est présente en Occitanie, elle a été découverte pour la première fois en septembre 2020 à Trèbes (Aude), dans un établissement de production et de revente de végétaux d'ornement aux particuliers. En Occitanie, les zones délimitées pour *Xylella fastidiosa* s'étendent en mai 2022 sur 35 226 ha dans l'Aude, et 2 064 ha dans le Gard. Dans ces zones qui incluent l'ensemble des végétaux trouvés positifs ainsi qu'une « zone tampon », des mesures spécifiques de lutte et de surveillance renforcée sont mises en place.

Cette bactérie phytopathogène :

- est transmise et véhiculée par des insectes vecteurs (piqueurs suceurs de sève brute), par la plantation de plants contaminés, par les plaies de taille (outils contaminés) ou par d'autres blessures ;
- n'a pas d'effet sur les Hommes ou les animaux ;
- a un large spectre de végétaux hôtes (655 espèces végétales hôtes dans le monde / mortelle pour près de 200 végétaux) tels que les arbres fruitiers (fruits à noyaux), la vigne, les oliviers, les agrumes, les chênes, la luzerne, certaines espèces ornementales...

En Occitanie, seule la sous-espèce ***multiplex*** a été détectée, **principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula spp.*), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*)**. La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie.

La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifies-20-a6392.html>

Evaluation du risque : A ce jour, aucun cas de *Xylella fastidiosa* n'a été découvert sur vigne en France.

Dans le monde, **il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex***, seule sous-espèce présente en Occitanie.

Seule la sous-espèce *fastidiosa* est identifiée comme une menace pour la vigne.

• Les symptômes sur vigne

La vigne est sensible à la sous-espèce *X. fastidiosa subsp. fastidiosa*, responsable de la **maladie de Pierce**. Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

1. Chute des feuilles avec le pétiole restant accroché au sarment ;
2. Brûlures foliaires puis dessèchement du rameau voire dans le cas le plus grave la mort de la plante entière ;
3. Chloroses foliaires et taches nécrotiques ;
4. Jaunissement voire rougissement du feuillage ;
5. Dessèchement marginal du limbe ;
6. Nanisme de la plante.



Symptômes sur cépage chardonnay – Photo Pr Naser Amanifar Shahrekord (Iran)



Symptômes sur feuille – Photo J. Clark, Université de Californie



Pétiole persistant – Photo : J. Clark et A.H. Purcell, Université de Californie



Défaut d'aoutement – Photo ANSES

• Que faire en présence d'un foyer ?

Xylella fastidiosa est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire ;
- l'éradication de l'organisme nuisible par destruction des végétaux contaminés et suspects dans les zones infectées ;
- **la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.**

[L'arrêté national du 19 octobre 2020](#) relatif aux mesures de lutte à mettre en œuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.

Pour les foyers de l'Aude et du Gard, [l'arrêté signé le 3 mai 2022](#) par le Préfet de la région Occitanie définit une zone délimitée autour des végétaux infectés. La zone délimitée regroupe une zone infectée (ZI) d'un rayon d'au moins 50 m et une zone tampon (ZT) d'un rayon d'au moins 2,5 km au-delà de la zone infectée. L'arrêté précise la liste des communes concernées.

Les inspections se poursuivent, sous l'égide des services de l'Etat, pour renforcer la surveillance des végétaux hôtes sur tout le territoire régional, dans les différents compartiments végétaux (zones agricoles, milieux naturels et semi-naturels, établissements producteurs ou revendeurs de végétaux destinés à la plantation).

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication est déployée chaque année.



L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont touchés par la bactérie.

Dans l'Union européenne, la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp. *fastidiosa* n'est présente que dans les îles Baléares (Espagne).

Soyez vigilants avec les plantes en provenance de ces pays.



En cas de suspicion de foyer, contactez rapidement la DRAAF Occitanie.
Une adresse de messagerie dédiée a été mise en place :

xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

- **Pour plus d'informations**

Site internet Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>

Site internet DRAAF Occitanie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html>